Les clients usagers du service Flexy s'engagent à avoir pris connaissance du règlement Flexy sur www.bus-star.com et à le respecter durant leur utilisation.





50 rue Jean Jaurès 42300 Roanne

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h30 Le samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h

Contactez-nous

- www.bus-star.com
- 04 77 727 727
 Du lundi au samedi de 7h à 19h













FLEXY, C'EST QUOI?

assurés par des petits véhicules permettant d'assurer des trajets de points d'arrêt à points d'arrêts sur la base de grilles horaires prédéfinies.

LE SERVICE MATIN / SOIR

Dessert la Gare Routière, l'Hôtel de Ville et l'Hopital depuis les points d'arrêts du réseau 1 2 3 4 10 11, de 5h35 à 7h puis de 20h à 23h55.

LE SERVICE DESSERTE DES ZONES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

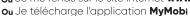
Dessert les Zones d'Activités du coeur de l'agglomération (Numériparc, ZI Villette, ZAC Bonvert, ZI et ZAC Coteau/Parigny), sur des horaires définis.

MON PARCOURS RESERVATION



J'appelle le service Flexy au 04 77 727 727

Ou Je me rends sur le site internet www.bus-star.com





ETAPE 2:

Je conviens d'un trajet qui correspond le plus à mes besoins (je n'oublie pas d'éventuellement

Je reçois un sms me confirmant mon traiet

ETAPE 5:

Dans le véhicule i'achète un titre de transport ou ie fais valider mon titre.



Les services Flexy sont des offres de transports publics

LES TARIFS

Achat d'un ticket unité à bord du véhicule	Titres habituels STAR valables	Service gratuit les week-end
1€40	Abonnement mensuel Abonnement annuel Carte 10 voyages	

MES RÉSERVATIONS



PAR TÉLÉPHONE AU 04 77 727 727

Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 Les dimanche de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00



SUR INTERNET

Sur www.bus-star.com Rubrique «Se déplacer autrement» Onglet «Sur réservation : Flexy»



SUR L'APPLICATION MYMOBI

À télécharger sur Apple et Android

MES ANNULATIONS

Si vous devez annuler votre trajet, vous êtes tenu d'avertir le service sur réservation au moins 1h avant le trajet s'il est programmé en journée ou la veille avant 18h s'il est programmé tôt le matin.

En cas d'annulation hors délai ou d'absence au lieu de rendez-vous sans annulation au préalable :

- 1ère absence: avertissement par courrier avec paiement du titre de transport de la valeur du ticket unité (1€40)
- 2ème absence : amende forfétaire de 20€ notifié par courrier en recommandé avec Accusé de Réception
- 3^{ème} absence: exclusion temporaire de 6 mois du service





ETAPE 4

Je me présente à mon arrêt de départ au moins 5 mn avant l'heure prévue.